

Vacance de poste d'apprenti
En Bac pro TISEC
A pourvoir
A la Direction de l'Immobilier

Dossier suivi par Service Parcours de l'Agent et Accompagnement
Professionnel
Isabelle Veillon
Poste 02.96.62.61.79

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Direction Direction de l'Immobilier

Service Maintenance et entretien des locaux

Intitulé du poste Apprenti en Bac pro Tech. Installation Systèmes Énergétiques et Climatiques

Localisation du poste Saint-Brieuc

Activité sédentaire ou mobile Mobile

Poste soumis à la badgeuse Oui

Taux d'emploi Temps plein (35h)

Astreintes particulières Déplacements fréquents

Prévention des risques Permis B souhaité, nombreux déplacements sur des sites.

CFA Du Bâtiment (Plérin)

DESCRIPTION DU POSTE

Description de la mission Au sein d'une équipe composée de trois agents, l'apprenti, encadré par le maître d'apprentissage sous l'autorité du chef d'équipe, sera chargé de la maintenance de l'ensemble des Bâtiments Départementaux sur tout le territoire. Il aura en charge de veiller au bon fonctionnement des installations de chauffage-ventilation-climatisation-sanitaire sur l'ensemble du patrimoine du Département (bâtiments et collèges).

Description des activités Réalisation de travaux de maintenance et d'entretien dans les bâtiments (chauffage, ventilation, climatisation, ECS, électricité...)
Réalisation de travaux de plomberie, de chauffage et de ventilation y compris en milieux exigus (vide sanitaire, combles etc.), ou en hauteur.
Manutention (port de charges lourdes fréquentes)

Qualifications et qualités souhaitées Rigueur professionnelle et sens de l'observation
Esprit d'équipe
Capacité à prendre des initiatives
Ponctualité
Avoir un comportement d'adulte référent dans les collègues

Modalités de candidatures Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser par courriel à isabelle.veillon@cotesdarmor.fr ou par courrier à la Direction des Ressources Humaines – 9 Place du Général De Gaulle – CS42371 - 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1 **avant le 26/05/2023.**

L'accès à ce poste d'apprenti est possible pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, en joignant un justificatif à la candidature.